

Réf: Dossier N° 138781

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA & ASIA CHAIN ASSOCIATION » en abrégé « AACA SARLU »

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan-Adjamé St Michel en face de l'agence BHCI, Lot 1857, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/ 2022 et enregistrés au CEPICI le 01 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA & ASIA CHAIN ASSOCIATION » en abrégé « AACA SARLU »

Objet : Commerce général, Import-Export, Prestation diverse.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout DU partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant Être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, Abidjan-Adjamé St Michel en face de l'agence BHCI, Lot 1857, Ilot 15

Dirigeant(s) : M AMON KOUAMELAN TOM GEROME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08027 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40372/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

